

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE 10KM ET MARCHÉ

Règlement de l'épreuve du 7 Novembre 2021 :

- 10Km mesuré FFA, ouvert à tous licenciés ou non à partir de 2004 et avant.
- Pour le 10km Course, Marche Sportive et Nordique Certificat OBLIGATOIRE.
- Pour la Marche sans chrono pas de Certificat.
- Inscriptions uniquement en ligne, pas d'inscriptions sur place.
- L'aspect du parcours est semi-urbain et bord de mer. (Marche Sportive sur le 10km)
- Le certificat médical doit être daté de moins d'un an à la date de la course, la mention « non-contre indication de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition » est obligatoire ou la présence d'une licence FFA en cours de validité. Les licences autres et FFTRI doivent fournir un certificat médical.
- Toute inscription est définitive (aucun remboursement).
- Le retrait des dossards est de 8h à 9h15 au gymnase du complexe sportif de Bourcefranc le Chapus, situé à proximité du Lycée de la mer.
- Une pièce d'identité sera demandée à chaque participant, limité à 500.
- Le départ est à 9h30, le lieu sera indiqué par un traçage au sol spécifique.
- Se munir d'épingles pour le port du dossard, il doit être fixé sur la poitrine, sous peine d'être disqualifié. La puce devra être attachée sur la chaussure.
- L'assistance médicale est assurée par la protection civile.
- Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile « Groupama ». Elle couvre les risques causés par autrui (les dommages corporels devront être couverts par une assurance individuelle ou par une licence FFA).
- La sécurité du parcours se fera par la présence de signaleurs à chaque carrefour. Merci de respecter le code de la route.
- Ravitaillement : 1 point d'eau sur le parcours et le dernier à l'arrivée en poche.
- Le chronométrage et la sonorisation seront effectués par Run'Heure Chronométrie.
- Récompenses: - Scratch 5 Femmes et 5 Hommes des 10km Course.
- Les marcheurs devront suivre les consignes des guides qui seront désignés pour l'occasion portant un brassard et un vêtement fluo, limité à 50.
- Les photos et classements seront mis en ligne sur: - www.runheure.fr
- www.courirencharentemaritime.fr
- « Courir à Bourcefranc le Chapus » est l'association organisatrice.
Vous pouvez consulter toutes ses activités sur la page Facebook.
- Les organisateurs remercient ses nombreux partenaires !